

**Rapport 12.36 actions sportives scolaires.
Intervention de Patrick Alexanian**

Monsieur le Président, Mes chers collègues,

J'ai quelques interrogations au sujet de ce rapport.

- Je constate en effet que certaines subventions baissent, alors que la fréquentation du dispositif est en hausse. Comme c'est le cas avec Plein Air 92.

Dans le même temps, certains financements augmentent de manière significative, alors que la fréquentation ne le justifie pas.

C'est le cas de Raid Blanc 92 dont le budget augmente de 20% alors qu'il y a seulement 1 équipe et 3 collèges de plus, et d'Azimut 92, dont la fréquentation augmente de 1% entre 2010 et 2011, mais le budget de 28%.

C'est également le cas du Cross Scolaire dont le budget augmente de 2000€ alors qu'il n'est pas indiqué une hausse du nombre de participants.

Ces trois activités ayant lieu en partie au Haras de Jardy, j'aimerais savoir si cela est lié ?

- Je souhaiterais également que l'on favorise plus encore la mixité fille/garçon dans les dispositifs Trophée Football 92, Trophée Rugby 92 et Volley avenir 92, dont c'est l'objectif. En effet, la parité exacte entre garçons et filles dans les équipes n'est exigée que dans Raid Blanc 92 (4 filles, 4 garçons).

Il faudrait porter le nombre de filles pour les équipes du Trophée Football et Rugby 92 à 3 ou 4 (pour une équipe de 7), et appliquer la même parité pour Volley Avenir 92.

- J'aimerais également profiter de ce rapport pour intervenir sur un point qui est récurrent dans nos villes : la prise en charge des transports scolaires par le conseil général pour les dispositifs sportifs.

On en arrive parfois à des dispositifs à la Ubu !

Ainsi dans le règlement de Plein Air 92, il est indiqué que 3 cycles par collèges sont financés, mais le transport n'est pris en charge par le conseil général que pour un seul cycle. Que fait-il pour les autres cycles ?

Nous sommes régulièrement confrontés dans nos villes à des demandes des collèges pour financer du transport scolaire dans le cadre d'activités du conseil général. Les communes n'ont pas les moyens de se substituer au conseil général, même de manière occasionnelle.

Notre département a un patrimoine naturel très enviable. Beaucoup de parcs, de forêts, et il est important que les enfants de ce départements puissent en profiter, même s'ils n'habitent pas à proximité.

La durée du transport décourage déjà beaucoup de collèges à utiliser les dispositifs existants. Il n'est pas normal que le coût rende encore plus difficile la participation à ces activités sportives.

C'est pourquoi je vous demandes de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour que les collégiens profitent pleinement de ces différents dispositifs, en finançant systématiquement les transports en car liés à des dispositifs du conseil général.

Merci.